









**13.1** Adjudication de contrat payable à l'excédent de fonctionnement - Pavage rue Principale - 2022-GE-46-TR

**13.2** Adoption – Plan d'intervention révisé des conduites d'aqueduc, d'égouts et des chaussées

**13.3** RETIRÉ

**13.4** Demande de dérogation mineure - 358, chemin de l'Héritage - Régulariser un bâtiment accessoire à toit plat et à un seul versant

**13.5** Versement d'une contribution ou d'une aide financière à un organisme

**14** Seconde période de questions

**15** Levée de la séance

## **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 POINT D'INFORMATION DU MAIRE**

Monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

### **1.2 POINT D'INFORMATION DES CONSEILLERS**

2022-10-597

### **1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Marie-José Cossette et unanimement accepté :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du 17 octobre 2022 soit adopté, en ajoutant les points suivants dans la rubrique *Varia* :

- 13.1 - Entérinement de contrat - Pavage rue Principale - 2022-GE-46-TR
- 13.2 - Adoption – Plan d'intervention révisé des conduites d'aqueduc, d'égouts et des chaussées
- 13.4 - Demande de dérogation mineure - 358, chemin de l'Héritage - Régulariser un bâtiment accessoire à toit plat et à un seul versant
- 13.5 - Versement d'une contribution ou d'une aide financière aux organismes

et en retirant le point suivant dans la rubrique *Varia* :

- 13.3 - Adoption - Plan de mobilité active 2022-2032

### **1.4 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

2022-10-598

### **1.5 APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 septembre 2022 et de la séance extraordinaire du 4 octobre 2022, au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;























































































